chrét son nçant se, au

Catade la

quable ntièreté, qui pte aues cononnées e noulérable sûr le

parties, même

Traité
l'étude
éritable
nmente
lonnées
des auttes des

s Grands-

llustrés

et mis en ordre. Les meilleures méthodes y sont présentées, et peut-être aussi quelques autres moins bonnes. Les auteurs les plus considérables y sont cités, et aussi quelques-uns qui n'ont pas la même autorité. Le tout est harmonieusement fondu, mis en ordre, et accompagné d'observations nouvelles, de théories ingénieuses et de conseils pratiques qui donnent à cette Phonétique de la parole une valeur incontestable et la recommandent à tous ceux qui sont appelés à lire ou à parler en public. Les prédicateurs, en particulier, y trouveront le secret de «tirer du corps lui-même en éloquence tout ce qu'il peut donner de gloire à Dieu et de service aux hommes. » La profusion même des renseignements et l'abondance des détails, bien que la forme soit toujours remarquablement claire, pourraient décourager un novice; mais à ceux qui possèdent déjà les notions premières ou qui ont acquis avec le temps quelque expérience, on ne saurait offrir rien de plus intéressant que cet exposé de la théorie du bien dire. Sans doute il s'y rencontre quelques données dont on peut contester la justesse, quelques citations qu'on regrette d'y trouver, quelques règles qui paraissent discatables; il est permis même de trouver étrange la disposition des matières, et le soin qu'a pris l'auteur de ne jamais nommer le plus grand artiste en diction qu'ait vu la France... Mais ces remarques ne touchent pas à l'économie générale du traité. Il y a trop à louer du reste pour que nous nous arrêtions à ces détails, qui pourraient bien, au regard de certains maîtres, n'être point des défauts. En somme, nous le répétons, personne encore n'a mieux fait que M. Gondal dans sa Phonétique de la parole. S'il doit paraître jamais en France un meilleur traité de la voix parlée, appelé à rendre aux orateurs de plus grands services encore, ce sera sans doute dans une troisième édition de Parlons ainsi.

Nous voudrions pouvoir en dire autant de la seconde partie de cet ouvrage, du *Traité du geste*. Mais ici, nous sommes obligé, pour être sincère, de faire une réserve.

Reconnaissons d'abord la clarté des indications, la justesse d'un grand nombre de conseils, la vérité de la plupart des significations mimiques, l'à-propos de certaines remarques d'ordre matériel, et l'importance de plusieurs citations d'auteurs. Il y a, dans ces deux cents pages, maints paragraphes qui, isolés